

COMPTE RENDU REUNION DU 22 MARS 2016

Présents : ROUX Michel, RULLIER Claude, COURAUD Annie, PICHON Sébastien, GERARD Corinne, GENEAU Virginie, BOUVARD David, DAGRÉOU Karl, HORN Jean-Claude, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : BOLLÉE Marie-Magdeleine, ARNAUDET Stéphane, SICOT Guy-Marie, HARDY Françoise, GASSEN Isabelle, DÉLIOT Magali

M. David BOUVARD a été désigné comme secrétaire de séance.

Mme BOLLÉE Marie-Magdeleine a donné pouvoir à Mme COURAUD Annie pour voter en son nom

M. ARNAUDET Stéphane a donné pouvoir à M. PICHON Sébastien pour voter en son nom

M. SICOT Guy-Marie a donné pouvoir à M. ROUX Michel pour voter en son nom

Mme HARDY Françoise a donné pouvoir à Mme GENEAU Virginie pour voter en son nom

Mme GASSEN Isabelle a donné pouvoir à M. RULLIER Claude pour voter en son nom

Mme DÉLIOT Magali a donné pouvoir à Mme GÉRARD Corinne pour voter en son nom

Ouverture de la séance le 22/03/2016 à 20H25.

1) Modification de statuts du SDEER pour ajouter des compétences à caractère optionnel relative à l'infrastructure de recharge de véhicules :

Acceptation de la modification des statuts à l'unanimité.

2) Avis sur le schéma de mutualisation :

Information présentée à Fontcouverte : mutualisation inscrite dans la loi, donc schéma à construire.

Mais pour la mutualisation qui a déjà été mise en place, les élus n'ont pas été consultés.

Avis défavorable sur le projet de schéma de mutualisation à l'unanimité.

3) Création d'un Contrat Emploi d'Avenir :

Fin de contrat de Davy le 1^{er} mai 2016.

Accord pour un nouveau Contrat Emploi d'Avenir pour 3 ans à l'unanimité.

4) Demande subvention pour les travaux d'isolation des 5 ouvertures de la cantine scolaire : Etat, Région, Département, FRIL, Saintonge Romane.

Devis :	DURAND	6300 € PVC
		8200 € ALU
	DIM'SUD	4900 € PVC
		6200 € ALU
	ARNAUD	5340 € PVC
		5700 € ALU

Possibilité de subvention DETR (État) : 25%

DÉPARTEMENT

FEDER FSE (Région)

Accord à l'unanimité pour demander des subventions pour des travaux d'isolation de la cantine scolaire auprès de différents financeurs.

5) Contrat de location logement communal :

Logement vacant le 1^{er} avril et nouvelle location le 1^{er} mai 2016.

1 mois pour réaliser des travaux.

Loyer à 416 € (identique au logement d'à côté).

Garantie à 1 mois de loyer.

Accord à l'unanimité pour le contrat location du logement communal.

Divers.

Clôture de la séance à 22h00.